

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP**  
**MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ARSÈNE**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil qui a eu lieu le **7 SEPTEMBRE 2010** de 20h00 À 23h08 à l'Édifice municipal.

Sont présents les conseillers :

M. Richard Lebel	M. Mario Lebel
M. Martin Gendron	M. Berthier Thériault
M <sup>me</sup> Véronique Dionne	

Tous ces membres forment le quorum de ce conseil sous la présidence de son honneur, le maire M. André Roy. M. François Michaud, directeur général, agit comme secrétaire de la séance. Il y a 25 présences.

**1. PRIÈRE ET VÉRIFICATION DU QUORUM;**

La session débute par la prière, monsieur le maire souhaite la bienvenue aux contribuables présents ainsi qu'aux membres du conseil municipal.

**2010-223**

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;**

Mario Lebel propose et elle est appuyée par Martin Gendron d'adopter l'ordre du jour tel qu'il est lu M. le maire en maintenant le point 18, intitulé «Affaires Nouvelles» ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

**2010-224**

**3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 AOÛT 2010;**

Berthier Thériault propose et elle est appuyée de Véronique Dionne d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 2 août 2010 tel qu'il est résumé et déposé aux archives.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

**2010-225**

**4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL 30 AOÛT 2010;**

Martin Gendron propose et elle est appuyée de Véronique Dionne d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 30 août 2010 tel qu'il est résumé et déposé aux archives. Richard Lebel vote contre, Berthier et Mario Lebel votent pour.

Adoptée 4 Votes Pour et Un vote Contre.

**5. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL;**

Le suivi du procès-verbal est fait et le tout semble correct.

**2010-226**

**6. RATIFICATION DES ACTES POSÉS PAR LES ADMINISTRATEURS;**

Véronique Dionne propose et elle est appuyée de Berthier Thériault de ratifier tous les actes antérieurs posés par les membres du conseil dans l'exercice de leurs fonctions et que le conseil municipal maintient sa position dans les objets élaborés précédemment.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et des conseillères présents.

**7. CORRESPONDANCE;**

Le conseil municipal a pris connaissance de la correspondance suivante :

- ✓ Centre Culturel : lancement de la saison 2010-2011;
- ✓ CPTAQ : Décision dossier 367731;
- ✓ Le Vent d'Est;
- ✓ Conférence régionale des élues : élections CSBSL;
- ✓ UPA : invitation 5 à 7 à la ferme MRC de Rivière-du-Loup;
- ✓ CLSC : invitation rencontre du 1<sup>er</sup> septembre 2010;
- ✓ Sûreté du Québec : rapport intervention 283100831002;
- ✓ Chambre de commerce : Gala des prestiges 2010;
- ✓ MDDEP : Plainte portant sur un présumé conflit d'intérêts de la part d'un conseiller municipal – Dossier AM268060;
- ✓ David Bérubé : rapport de stage;
- ✓ Génivar : Impact de l'ajout d'une quarantaine de maisons sur réseaux – suivi correspondance du 4 décembre 2008;
- ✓ MRC de Rivière-du-Loup : Schéma couverture de risque;
- ✓ MRC de Rivière-du-Loup : bourse Jean-Marc Gendron;
- ✓ 222 Colloque du Réseau québécois de Villes et Villages en santé;
- ✓ Contrôle routier : avis interception véhicule;
- ✓ Contrôle routier : avis interception véhicule;
- ✓ Maurice Dionne : remerciement vœux de convalescence;
- ✓ Mini-Scribe;
- ✓ Hydro Québec : invitation rencontre information 27 septembre 2010;
- ✓ Ferme Élan et Villajoie : demande de nettoyage de fossés et décharge;

- ✓ SAM : service d'achat des municipalités;
- ✓ Hôtel universel : offre de vente de chaises;

2010-227

**FONDATION PRÉVENTION DU SUICIDE DU BSL :**

Richard Lebel propose, il est appuyé par Berthier Thériault de faire l'achat de 50 blocs notes au coût de 1\$ chacun pour aider le centre de prévention du suicide à amasser des fonds pour qu'ils puissent continuer leur mission.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et des conseillères présents.

- ✓ Agence municipale de financement et de développement 9-1-1 : bon de versement;
- ✓ Profil de la communauté de Saint-Arsène;
- ✓ FQM : formations de la FQM et de la COMBEQ;
- ✓ FQM : gestion des contrats municipaux – tournée d'informations;
- ✓ Julie Lemieux : rapport d'intervention;
- ✓ Cunningham&Lindsey : demande de rapport incendie;
- ✓ Enseignes PATTISON : bordereau de livraison;
- ✓ Curriculum vitae : Denise Ledoux;
- ✓ Michel Caron : demande panneau pour patinoire;
- ✓ Caisse Populaire du Parc de Villeray : remerciement location du gymnase;
- ✓ CSST : rapport d'intervention;
- ✓ CAUREQ : rapport de carte d'Appel;
- ✓ Hydro-Québec : demande d'ajout de luminaire;
- ✓ Lucille et Jeanne Lajoie : demande renseignement sur la borne de terrain;
- ✓ Tremblay bois Mignault Lemay : dossier expropriation et expertises;
- ✓ Éric Ruest : demande pour contrat de travail;
- ✓ CLD : demande de rencontre avec le conseil;
- ✓ Centre des Seigneuries : demande de rencontre;
- ✓ La petite séduction;
- ✓ Ville de Rivière-du-Loup : copie règlement 1689-1;
- ✓ Ferme Pauliga : demande de fossé;
- ✓ Rapports analyses d'eau;
- ✓ Permis de construction et réparation émis à : Nathalie Guay, 2967-0932 Québec Inc, Normand Morneau, Claude Chouinard, Serge Dion, Ferme Remont Inc, addenda Ferme Villajoie Inc;
- ✓ Rapport consommation d'eau à 40000 gallons en moyenne par jour;
- ✓ Rapport de temps des employés municipaux.

2010-228

**8. COMPTES À PAYER;**

Martin Gendron propose et il est appuyé de Véronique Dionne d'approuver tous les comptes totalisant la somme de 225 493,06 \$ et de payer tous les comptes qui, à la prochaine échéance, encourent des intérêts ou des pénalités. Mario et Richard Lebel votent contre là cause d'une facture de Génivar. Berthier Thériault vote pour.

Adoptée Trois votes Pour et Deux votes Contre.

2010-229

**9. SOUSSION POUR LE DÉNEIGEMENT;**

La municipalité a reçu deux soumissions pour le déneigement des cours municipales saison d'hiver 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013. Il s'agit de :

- Gaston Lapointe : 15 000.00\$
- Ferme Henrily SENC : 11 400.00\$

Mario Lebel propose et il est appuyé de Richard Lebel d'accepter la soumission de Ferme Henrily Inc. au montant de 11 400 \$ pour un contrat de trois ans, avec un prix à l'heure de 60 \$ et un taux d'indexation pour le carburant à 8 \$ l'heure pour chaque heure de travail avec un prix de carburant supérieur à 15 % du prix actuel.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et des conseillers.

2010-230

**10. CAMION INCENDIE – MODIFICATION S'IL Y A LIEU;**

Mario Lebel propose et il est appuyé de Berthier Thériault de faire l'installation d'une sortie 4" sur le côté droit du camion-citerne, le tout pour un montant approximatif de 626.18\$.

Richard Lebel vote contre, Martin Gendron et Véronique Dionne votent pour.

Adopté QUATRE VOTES POUR et UN VOTE CONTRE.

2010-231

**11. CONTRAT DE DÉCHETS - SSAD;**

Richard Lebel propose et il est appuyé de Berthier Thériault d'accepter la soumission de Services Sanitaires Deschênes Inc. au montant de 13 560.00\$ soit 1130\$ par mois avec une clause de carburant de 50 \$ par semaine si le taux du carburant augmente plus de 15% du prix actuel. Le prix actuel à la signature est de 0,90 \$ le litre.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

2010-232

**12. CONTRAT DE LA RÉCUPÉRATION:**

Richard Lebel propose et il est appuyé de Mario Lebel d'accepter la soumission de Services Sanitaires Deschênes Inc au montant de 12 000.00 \$ soit 1000 \$ par mois avec une clause de carburant de 50 \$ par semaine si le taux du carburant augmente plus de 15% du prix actuel. Le prix actuel à la signature est de 0,90 \$ le litre.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et des conseillères présents.

**13. FABRIQUE DE SAINT-ARSÈNE ET PROJET CHAUFFAGE:**

À la demande d'un conseiller, il serait opportun d'attendre au mois prochain avant de prendre une décision sur la demande de la Fabrique de Saint-Arsène.

2010-233

**14. ENTÉRINER LETTRE DU 2 SEPTEMBRE 2010:**

Véronique Dionne propose et elle est appuyée de Berthier Thériault d'entériner l'envoi de la correspondance du 2 septembre à Les Entreprises Lavoie Dion Inc. concernant l'avis reçu à nos bureaux le 31 août 2010.

Richard Lebel et Mario Lebel votent contre, Martin Gendron vote pour.

Adopté TROIS VOTES POUR et DEUX VOTES CONTRE.

2010-234

**15. PRIX DU PATRIMOINE:**

Véronique Dionne propose et elle est appuyée de Martin Gendron d'autoriser l'achat de deux billets pour la soirée des Prix du patrimoine qui aura lieu à Saint-Eugène-de-Ladrière le 12 septembre 2010.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

**16. PROJET DE CONSTRUCTION ET ZONAGE:**

Une demande de modification de zonage a été déposée au conseil et est transmise au comité consultatif d'urbanisme pour étude et rapport.

2010-235

**17. EMPLOYÉ POUR SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUE:**

Mario Lebel propose et il est appuyé de Berthier Thériault de transmettre une demande à la MRC de Rivière-du-Loup afin qu'elle entame les démarches de processus d'embauche dans le but de remplacer le poste qui était détenu par M. François Isabel.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

**18. AFFAIRES NOUVELLES :**

**A. PANNEAU INDICATEUR:**

Le rapport des coûts d'installation du panneau afficheur est à 10 058.10 \$, selon les factures reçues jusqu'à maintenant et les salaires versés aux employés impliqués.

2010-236

**B. TRAVAUX RUE DES CÈDRES:**

Richard Lebel propose d'interdire à Génivar d'aller sur le terrain de Les Entreprises Lavoie Dion Inc. sur les lots 82-P le 8 septembre 2010 au matin, malgré les dispositions de l'article 95 de la Loi sur les compétences municipales, il est appuyé de Mario Lebel.

Véronique Dionne, Martin Gendron et Berthier Thériault votent contre.

Rejeté TROIS VOTENT CONTRE et DEUX VOTES POUR.

**C. SOUFFLEUR HIVER 2010-2011:**

La municipalité attend le dépôt des soumissions afin de savoir quelle décision elle pourra prendre pour la prochaine saison.

**D. CENTRE DES LOISIRS:**

Il serait opportun de faire faire un ménage de l'OTJ avant l'hiver.

**19. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les contribuables présents disposent d'une période de questions au cours de laquelle ils s'adressent au conseil municipal.

20. LEVÉE DE LA SÉANCE;

À 23 h 08, comme la matière à discuter est épuisée, Véronique Dionne propose et elle est appuyée de Berthier Thériault de lever la présente séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

---

François Michaud, *directeur général*  
*Et secrétaire-trésorier*

---

André Roy, *maire*